



# Accélérer le virage

Engagement environnemental  
du Conseil du patronat du Québec

Janvier 2022



**CPQ**

PROSPÉRER ENSEMBLE



# Table des matières

|                                                             |                                                                                                    |                                                                                                         |                                            |                                             |                                                    |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Mot du président<br>et chef de<br>la direction<br>PAGE 3    | <b>2.</b><br>Les champs<br>d'intervention<br>du CPQ<br>PAGE 8                                      | 2.2<br>Des appels<br>d'offres publics<br>qui favorisent<br>des objectifs<br>environnementaux<br>PAGE 12 | 2.4<br>L'économie<br>circulaire<br>PAGE 17 | <b>3.</b><br>Le CPQ<br>en action<br>PAGE 21 | Résumé des<br>recommandations<br>du CPQ<br>PAGE 24 |
| <b>1.</b><br>Vision<br>environnementale<br>du CPQ<br>PAGE 4 | 2.1<br>L'écofiscalité<br>et l'incitation à<br>la réduction<br>de l'empreinte<br>carbone<br>PAGE 10 | 2.3<br>Le transport et<br>l'aménagement<br>du territoire<br>PAGE 14                                     | 2.5<br>La transition<br>juste<br>PAGE 19   | Conclusion<br>PAGE 23                       | Bibliographie<br>et notes<br>PAGE 25               |

# Mot du président et chef de la direction

Depuis plus de 50 ans, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) contribue au dialogue social sur les grands enjeux auxquels fait face le Québec. À l'heure où les impacts des changements climatiques se multiplient, les employeurs se mobilisent pour participer à la transition vers une économie plus durable, aux côtés de tous les acteurs de la société.



Sous l'impulsion d'Yves-Thomas Dorval, président et chef de la direction de l'époque, le CPQ a pris la décision en 2014 d'incarner cette volonté d'action en se joignant à l'Alliance SWITCH, un regroupement de gens d'affaires et d'écologistes en faveur d'une accélération du passage vers une économie verte. Il participe depuis à un grand nombre d'initiatives qui contribuent à redéfinir notre économie afin qu'elle soit plus durable et plus inclusive, dont le collectif G15+. La lutte contre les changements climatiques représente un défi de taille, c'est pourquoi l'approche doit être stratégique et reposer sur un ensemble d'outils pour atteindre les objectifs. Le CPQ se positionne notamment en faveur d'une écofiscalité qui contribuera à l'atteinte de nos objectifs environnementaux, d'appels d'offres publics encourageant le recours à des produits et services durables, de l'essor de la mobilité durable et de l'économie circulaire ainsi que du développement de nouvelles sources d'énergie propre et renouvelable et de technologies vertes, et ce, dans une perspective de transition juste afin que tous et toutes y trouvent leur compte.

Pour le CPQ, ces actions sont non seulement essentielles pour répondre aux changements climatiques et aux autres grands enjeux environnementaux, mais représentent une occasion sans précédent de bâtir une économie plus innovante, compétitive et résiliente.

Par le biais de cet énoncé, le CPQ affermit son engagement environnemental en présentant la vision qui l'anime ainsi que la contribution de ses membres à l'élaboration et au déploiement de solutions qui renforceront le Québec au cours des prochaines années, en rappelant les champs d'intervention dans lesquels il s'investit.

**Ce document souligne également les partenariats auxquels il a participé pour déployer ses efforts, et qui tracent la voie à suivre pour répondre collectivement au défi de la transition écologique.**

Le CPQ représente plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, provenant autant des secteurs privé que parapublic et de toutes les régions. Il a la conviction qu'ensemble, nous pouvons créer une richesse durable et inclusive pour tout le Québec en relevant les défis sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

**Karl Blackburn**  
Président et chef de la direction  
Conseil du patronat du Québec

# Vision environnementale du CPQ

La concertation et la recherche de solutions font partie du code génétique du CPQ depuis ses tout débuts, il y a plus de 50 ans.

Reconnu pour son habileté à entretenir un dialogue social constructif avec une grande diversité de parties prenantes, le CPQ a de tout temps cherché à inscrire son action dans une optique partenariale. D'abord appliquée aux relations de travail, en conversation avec les centrales syndicales et le gouvernement, la vision rassembleuse du CPQ s'est élargie avec le temps à d'autres enjeux d'importance pour la société québécoise, dont celui de l'environnement et des changements climatiques.

Préoccupée par les changements climatiques, et par la qualité de l'environnement et la préservation de la biodiversité, la société québécoise est l'une des plus mobilisées au monde sur ces questions, demandant davantage de ses dirigeants, des entreprises et d'elle-même<sup>1</sup>. Le CPQ et ses membres partagent cette préoccupation et désirent, eux aussi, continuer de faire partie de la solution.

**La situation actuelle exige que nous élargissions notre conception de la prospérité, qui doit être aujourd'hui davantage durable et soucieuse du monde que nous léguerons aux générations futures.**

Dans ce contexte, le CPQ et ses membres constituent des forces de changement de plus en plus mobilisées. D'abord à travers la capacité qu'ont les entreprises d'innover et de proposer des biens et des services qui consolident notre résilience et notre richesse collective. Ensuite par notre grande ouverture à collaborer avec les autres acteurs de la société pour forger des consensus et nous amener collectivement plus loin.

**La protection et l'assainissement de l'environnement : une obligation.**

**Une économie forte et résiliente : un pilier à renforcer.**



Avec l'appui du gouvernement et de nombreux partenaires, le CPQ et ses membres sont convaincus que **la transition écologique et le verdissement de notre économie peuvent également constituer des sources de rentabilité, de compétitivité, de fierté et de richesse pour le Québec tout entier.**

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur industriel ont diminué de 22,7 % entre 1990 et 2019<sup>2</sup> alors que le produit intérieur brut (PIB) industriel du Québec a augmenté<sup>3</sup>. Pour nous, les réductions incontournables des émissions de GES peuvent et doivent aller de pair avec une économie québécoise dynamique et résiliente.

**En 2014, le CPQ a fait le choix de devenir un acteur central de la transformation de notre économie.** Forts de leur longue expérience en dialogue social, le CPQ et ses membres se sont engagés dans nombre d'initiatives multipartites qui ont fait évoluer le discours public et les politiques en faveur d'une économie québécoise plus verte, plus prospère et plus solidaire.

Nous avons joint et, dans certains cas, contribué à créer des alliances structurantes avec de grandes organisations environnementales, économiques et sociales comme le G15+, un collectif travaillant à renforcer le tissu économique, social et environnemental du Québec au sortir de la pandémie, et SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec.

Avec nos partenaires, nous collaborons régulièrement avec le gouvernement du Québec, notamment au sein de comités de suivi de grandes politiques publiques comme la *Politique de mobilité durable 2030* (PMD) du Québec ainsi que sur des tables de parties prenantes élaborant des plans d'action environnementaux comme le plan quinquennal de Transition énergétique du Québec ou encore le *Plan d'électrification et de changements climatiques*, aujourd'hui connu comme le *Plan pour une économie verte 2030*. Nous avons également participé activement à l'évolution des réflexions sur des sujets importants, dont celui de la transition juste, l'utilisation durable du territoire, l'achat local et la survie des centres-villes dans le contexte de pandémie de COVID-19.

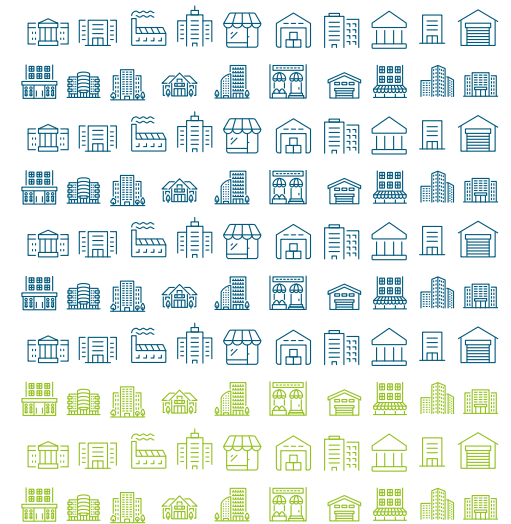
En mobilisant et en valorisant les expertises de nos membres ainsi qu'en contribuant activement au renforcement du dialogue social, nous travaillons à faire converger les forces de changement pour rendre possible la transition vers une économie verte.

**Interpellés par ces enjeux, le CPQ et ses membres répondent présents et contribuent à la hauteur de leur vaste expertise et de leur volonté de faire avancer la société québécoise.**

**Les entreprises veulent et peuvent aller plus loin :**

**70 %**

*des entreprises sondées affirment que nous n'avons plus le choix et nous devons maintenant poser des gestes radicaux pour sauver la nature et lutter contre le réchauffement climatique.*



# Agir pour un futur prospère et vert



## Pour le CPQ, cette grande transformation s'inscrit dans cinq principes fondamentaux.

- 1) L'exemplarité :** la transition écologique doit être l'affaire de chaque entreprise et de chaque organisation, à commencer par les leaders d'industrie qui peuvent paver la voie à des changements à toutes les échelles.
- 2) La responsabilité environnementale :** le développement économique doit aller de pair avec la préservation de l'environnement et de la biodiversité, de même qu'avec la transition en cours vers une économie carboneutre.
- 3) La concertation :** par l'entremise de la création ou de la participation à des partenariats entre acteurs économiques, sociaux, environnementaux et gouvernementaux, nous contribuons à favoriser une transformation ambitieuse, mais aussi harmonieuse et durable de notre économie.
- 4) La rentabilité économique :** pour qu'elle soit soutenable, la transition écologique doit générer des bénéfices pour nos entreprises tout en contribuant à notre richesse collective.
- 5) La mobilisation des capitaux :** la transition écologique de l'économie exige le déploiement massif de ressources financières que seule une collaboration entre le secteur privé et public peut permettre.

Ces conditions réunies, la réponse aux changements climatiques et à d'autres enjeux environnementaux sera porteuse d'une prospérité durable dans toutes les régions du Québec, d'autant plus que nous disposons de nombreux atouts dans des domaines d'avenir (comme l'énergie propre et la mobilité durable) et stratégiques (comme les minéraux, l'aluminium, l'acier, le bois et l'aéronautique), qui peuvent stimuler un développement responsable et inclusif. La lutte et l'adaptation aux changements climatiques peuvent être une puissante source d'innovation pour toutes nos entreprises qui contribueront à mettre en place les solutions qui nous permettront de mener la transition écologique.

Bâtir une économie toujours plus respectueuse de l'environnement est un défi complexe. Mais c'est face aux défis les plus importants que nous développons notre créativité et notre solidarité. Pour le CPQ, miser sur l'environnement, c'est miser sur l'économie de demain et le bien-être de nos communautés.

# Les champs d'intervention du CPQ

L'engagement environnemental du CPQ s'incarne à travers la recherche de solutions très concrètes à un certain nombre de grands enjeux économiques et sociaux ayant une forte incidence sur la prospérité du Québec.

De manière générale, nos actions s'inscrivent dans le contexte de transition énergétique vers des sociétés carboneutres, c'est-à-dire des sociétés et des économies qui n'émettent plus — au net — de GES d'ici 2050, conformément aux engagements pris par le Canada et le Québec, de même que par la majorité des États industrialisés de la planète.

Dans ce contexte, le CPQ et ses membres travaillent depuis plusieurs années à accélérer cette transition en collaboration avec divers partenaires dont l'Alliance SWITCH<sup>4</sup> et, plus récemment, à travers le G15<sup>5</sup>. Le CPQ fait entre autres valoir l'importance de favoriser les investissements dans les énergies renouvelables (comme la biomasse, la biométhanisation, l'éolien, le solaire, l'hydrogène, le gaz naturel renouvelable et les biocarburants), en complémentarité avec l'hydroélectricité, comme un tremplin à la fois pour l'innovation et la croissance des entreprises qu'en matière de lutte contre les changements climatiques.

**Les principaux freins qui limitent les entreprises à prendre des actions pour lutter contre les changements climatiques sont :**

- les coûts,
- le manque de financement,
- le manque de connaissances.

**Pour le CPQ,  
le succès de la transition  
du système énergétique  
vers une plus forte  
durabilité repose sur le  
principe de « la bonne  
énergie au bon endroit ».**

**Le développement  
d'un bouquet  
énergétique complet  
doit donc être priorisé.**

Le CPQ valorise de plus l'intégration des technologies vertes au sein des entreprises ainsi que le renforcement des incitatifs pour l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone, notamment des bâtiments<sup>6</sup>.

Le CPQ et ses membres partagent aussi particulièrement leur expertise et leurs réflexions en matière :

- **d'écofiscalité ;**
- **d'intégration et de valorisation des critères de performance environnementale dans les processus d'appels d'offres publics ;**
- **de transport et d'aménagement du territoire (et particulièrement le transport des marchandises) ;**
- **d'économie circulaire ;**
- **de transition juste.**

**Les prochaines sous-sections présentent  
l'action du CPQ dans chacun de ces champs.**



# L'écofiscalité et l'incitation à la réduction de l'empreinte carbone

» Les travailleurs sont mis à contribution pour déceler les gaspillages d'énergie dans la chaîne de production à l'usine de Kruger, à Gatineau. »»»»

La dégradation de l'environnement entraîne des coûts de plus en plus importants pour l'économie et la société. Agir promptement pour réduire nos impacts sur l'environnement, et en particulier nos émissions de GES, représente pour nous un impératif pour maintenir la santé de notre économie.

L'écofiscalité — qu'elle prenne la forme d'un marché du carbone, de redevances d'utilisation ou de subventions et de crédits d'impôt — favorise cette prise de conscience en contribuant à internaliser les coûts environnementaux<sup>7</sup>. Elle dissuade les pratiques nocives tout en récompensant les entreprises et organisations qui adoptent des pratiques durables.

Les mécanismes d'écofiscalité peuvent aussi être d'importantes sources de revenus pour le financement de l'innovation. Le marché du carbone, par exemple, dont l'entièreté des revenus est versée au *Fonds d'électrification et de changements climatiques du Québec* (FECC, anciennement

connu comme le *Fonds vert*)<sup>8</sup>, peut ainsi soutenir des projets structurants de réduction de GES et de recherche et développement.

**De tels projets sont de nature à rendre nos entreprises plus compétitives dans un marché aujourd'hui en pleine transformation.**

Étant donné l'important levier que représentent les politiques publiques au Québec pour le développement d'une économie prospère, innovante et verte, **le CPQ intervient depuis plusieurs années pour qu'elles tiennent compte et mettent en œuvre des mesures d'écofiscalité, tout en maintenant la compétitivité de nos entreprises et en respectant la capacité de payer des particuliers.**

Ainsi, le CPQ fait régulièrement valoir l'importance de l'écofiscalité, notamment dans sa nouvelle *Plateforme économique 2022-2024*, pour assurer la transformation de notre économie. Il le fait également lors de consultations publiques comme celle sur le financement de la mobilité.

L'idée de développer de nouveaux outils d'écofiscalité se retrouve aujourd'hui dans le *Plan pour une économie verte 2030* du gouvernement du Québec, dévoilé à la fin 2020<sup>9</sup>. Bien que les mesures concrètes à mettre en place (en plus de celles actuellement en vigueur) demeurent à être déterminées, le gouvernement affiche une ouverture à approfondir sa réflexion sur le sujet.

» Vue aérienne des Fermes Lufa, les premières serres commerciales du monde construites sur des toits. Quartier Ahuntsic-Cartierville de Montréal. »»»»

## Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission

Le CPQ soutient le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE), aussi connu comme le « marché du carbone », comme outil central de la stratégie climatique du Québec.

Ce marché — lié à celui de la Californie — impose un plafond d'émissions aux installations industrielles qui relâchent annuellement dans l'atmosphère 25 000 tonnes métriques en équivalent CO<sub>2</sub> ou plus, ainsi qu'aux distributeurs de carburants fossiles. Les entreprises dans les secteurs assujettis qui émettent entre 10 000 et 25 000 tonnes peuvent s'y joindre volontairement.

Le plafond d'émissions diminue d'année en année, incitant les entreprises à innover dans leurs processus, ou à acheter les droits d'émission non utilisés par d'autres entreprises. Le coût de ces droits d'émission est fixé par l'offre et la demande sur le marché, mais ne peut se situer en dessous d'un prix plancher allant en augmentant.

Des entreprises qui ne sont pas soumises au SPEDE, dans certains secteurs précis, peuvent aussi contribuer à réduire des émissions de GES et ainsi générer des « crédits compensatoires » qu'elles peuvent ensuite vendre à celles qui doivent s'y conformer.

### RECOMMANDATIONS DU CPQ

**ÉLARGIR** la portée du SPEDE (marché du carbone) à d'autres juridictions et d'autres catégories d'entreprises.

**ÉTABLIR** des règles de fonctionnement du marché du carbone favorables à la compétitivité des entreprises et à la réduction des fuites de carbone et de capitaux vers d'autres pays et régions.

**INTÉGRER** l'écofiscalité au modèle fiscal québécois, tout en s'assurant de maintenir la compétitivité des entreprises et la capacité de payer des particuliers, notamment en :

- approfondissant notre connaissance des impacts et possibilités de l'écofiscalité dans le contexte du Québec;
- misant sur une approche positive et incitative, en compensant de nouvelles taxes environnementales éventuelles par la réduction d'autres prélèvements.

# Des appels d'offres publics qui favorisent des objectifs environnementaux

» **Utilisation de structure de bois dans la construction de bâtiments, augmentant la performance environnementale des ouvrages. »»»»**

Au Québec, la valeur totale des contrats gouvernementaux de 25 000 \$ et plus s'élevait à 16,3 G\$ en 2019-2020 <sup>10</sup>. On observe également des moyens importants à l'échelle municipale. Les acquisitions de la Ville de Montréal dépassent à eux seuls le milliard de dollars annuellement <sup>11</sup>.

**Les marchés publics des gouvernements et des municipalités constituent donc des leviers considérables pour encourager le développement durable ainsi que la croissance de nos entreprises**, en vue de bâtir une économie plus verte et innovante.

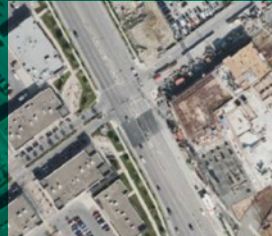
En ce sens, le CPQ incite le gouvernement du Québec depuis plusieurs années à revoir la « règle du plus bas soumissionnaire » dans ses processus d'appels d'offres ou dans ceux des municipalités pour y intégrer davantage de critères environnementaux. Cette règle d'adjudication accorde actuellement une prépondérance au coût comme critère de sélection, au détriment d'autres retombées positives potentielles, notamment au niveau de l'environnement. Les solutions les moins dispendieuses ne sont pas nécessairement les plus durables.

**Des projets qui peuvent coûter moins cher à court terme peuvent coûter plus cher à plus long terme, pour les administrations publiques comme pour la société.**

Le CPQ multiplie les tribunes, en partenariat avec d'autres acteurs économiques, sociaux et environnementaux, pour inciter le gouvernement à modifier ses pratiques, que ce soit dans le cadre :

- »» **de consultations** sur des projets législatifs <sup>12</sup>;
- »» **de partenariats stratégiques** comme l'Alliance SWITCH <sup>13</sup>, le Groupe de travail sur l'économie verte et l'économie sociale <sup>14</sup> ou le G15+ <sup>15</sup>; ou
- »» **de documents de réflexion** du CPQ, dont sa *Plateforme économique 2022-2024* et sa *Feuille de route de route pour une relance économique résiliente et durable 2021-2022* <sup>16</sup>.

## 2.2 Des appels d'offres publics qui favorisent des objectifs environnementaux



» *L'espace Montmorency, projet novateur caractérisé par une architecture audacieuse et une approche environnementale innovante pour davantage d'efficacité énergétique et une meilleure qualité de vie.* »»»»

### Les critères environnementaux : de quoi parle-t-on ?

Plusieurs types de critères environnementaux peuvent être intégrés aux appels d'offres publics. Ils peuvent notamment s'appuyer sur des analyses au niveau du cycle de vie d'un bien ou d'un service en tenant compte, par exemple, de son empreinte environnementale de la conception à la fin de vie.

Une administration publique peut aussi intégrer des exigences environnementales plus précises à ses appels d'offres, comme l'utilisation de matériaux durables dans des projets de construction.

Au-delà de l'inclusion de critères environnementaux, **les administrations publiques peuvent devenir des partenaires majeurs de la croissance de nos entreprises en adoptant et faisant la démonstration des innovations vertes développées au Québec.**

C'est la position que défend le CPQ, entre autres, dans son mémoire dans le cadre de la consultation sur le projet de loi 66<sup>17</sup>, déposé en plein contexte de pandémie de COVID-19, pour accélérer certains projets d'infrastructures et ainsi contribuer à la relance économique du Québec.

**Ces prises de position du CPQ, aux côtés d'autres organisations, commencent à porter fruit.**

En 2021, la *Loi sur les cités et villes*, le *Code municipal du Québec*, la *Loi sur les sociétés de transport en commun* ainsi que les lois sur les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec ont été modifiées, notamment pour donner plus de latitude aux municipalités en matière de développement de politiques d'acquisition responsable<sup>18</sup>. La même année, la présidente du Conseil du trésor du Québec a aussi laissé entendre que le gouvernement pourrait éventuellement exiger des critères environnementaux à ses fournisseurs<sup>19</sup>.

### RECOMMANDATIONS DU CPQ

**INTÉGRER** et valoriser des critères de performance environnementale dans les processus d'appels d'offres publics et dans le calcul du coût total de possession.

**ENCOURAGER** le gouvernement à agir comme « premier acheteur » des innovations québécoises, en particulier dans les domaines de l'environnement.



# Le transport et l'aménagement du territoire

» Le port de Montréal déploie d'importants efforts pour verdir ses activités et celles de ses partenaires, diminuant ses émissions de GES de 25 % depuis 2007. >>>>>

En 2019, le secteur des transports était à l'origine de 43 % des émissions de GES du Québec, en faisant la plus importante source de GES sur le territoire québécois<sup>20</sup>. La contribution du transport routier à ce bilan est considérable.

**De 1990 à 2019, les émissions du transport routier ont augmenté de 60 %<sup>21</sup> et représentent aujourd'hui près de 80 % des émissions totales du secteur<sup>22</sup>.**

**L'étalement urbain, en plus de décourager l'utilisation du transport collectif et actif, engendre aussi des coûts importants pour la société,** notamment au niveau de l'entretien des infrastructures routières (autant la voirie locale que les autoroutes) et des services municipaux (p. ex. les prolongements de réseaux d'aqueduc et d'égout en raison de la construction de bâtiments excentrés), sans compter l'impact sur les milieux naturels et agricoles<sup>23,24</sup>.

**Pourtant, le développement de la mobilité électrique ainsi que de la filière du transport collectif et actif, facilité par la présence de milieux de vie consolidés, pourrait avoir des retombées économiques d'envergure.**

Le Québec bénéficie aussi de grandes réserves d'énergie propre et renouvelable ainsi que d'un potentiel important en ressources stratégiques pour le déploiement de la mobilité électrique, dont certains minéraux utilisés dans les véhicules électriques. Le Québec possède également une expertise en fabrication de véhicules de transport collectif qu'il pourrait mettre davantage à profit, comme en témoigne la présence d'entreprises importantes sur son territoire<sup>25</sup>.

Pour le CPQ et ses membres, il est impératif d'agir rapidement pour accélérer le virage vers la mobilité durable pour le transport des personnes et des marchandises, ce qui inclut un aménagement responsable du territoire.

## Le poids des transports dans l'économie du Québec

La contribution économique du secteur des transports au Québec est significative, d'où l'importance de le moderniser et de le verdir alors que l'économie poursuit sa transition écologique.

À titre d'exemple, à elle seule, la filière des équipements de **transport terrestre** compte :



**620**  
entreprises



**32 000**  
employés



**10,2 G\$**  
de ventes<sup>26</sup>

## 2.3 Le transport et l'aménagement du territoire

» **Le Réseau électrique métropolitain (REM) passera sur la voie du centre du nouveau Pont Samuel-de-Champlain reliant Montréal et Brossard.** »»»»

En 2017, le CPQ a joint le comité consultatif du gouvernement du Québec pour l'élaboration de la *Politique de mobilité durable 2030* (PMD). Pendant un an, le CPQ a conseillé le gouvernement sur les mesures qui devraient y figurer par le biais de rencontres fréquentes avec des fonctionnaires et décideurs responsables de l'élaboration de la politique ainsi que du dépôt d'un mémoire lors de la consultation publique sur le sujet<sup>27</sup>.

Depuis le dévoilement de la PMD au printemps 2018, le comité consultatif sur l'élaboration de la politique est devenu un comité de suivi de mise en œuvre, auquel le CPQ continue de collaborer à ce jour (voir Section 3 – Le CPQ en action pour plus d'informations).

Le CPQ participe aussi à plusieurs réflexions en lien avec la mobilité et l'aménagement du territoire durables, comme ce fut le cas lors des consultations sur le financement de la PMD (2019)<sup>30</sup> et sur la future *Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire* (2021).

Au cours des dernières années, l'engagement du CPQ en matière de mobilité durable a toutefois été particulièrement important au niveau du transport des marchandises.

Certaines des principales recommandations portées par le CPQ et le comité consultatif se retrouvent actuellement dans la mouture finale de la PMD<sup>28</sup> et de son plan d'action<sup>29</sup>, dont l'organisation des actions de la PMD selon l'approche « Réduire-Transférer-Améliorer » afin de :



**Réduire**  
les besoins de déplacement grâce à un aménagement durable du territoire;



**Transférer**  
les déplacements vers des modes plus durables (p. ex. de la voiture individuelle aux transports collectifs);



**Améliorer**  
l'empreinte carbone des véhicules, notamment par l'électrification.

» La moitié de la flotte canadienne du Groupe CSL est alimentée avec du carburant 100 % végétal. »»»»

## Le transport des marchandises est un apport majeur à la prospérité du Québec.

Entre 2009 et 2018, la croissance du PIB spécifique au transport par camion (+34,6 %) a été près de deux fois plus élevée que celle du PIB réel de l'ensemble de l'économie. Au cours de la même période, le nombre d'emplois salariés dans cette filière a crû de 21,3 %, plus que le rythme de croissance observé dans l'ensemble de l'économie québécoise<sup>31</sup>.

**Mais c'est également au niveau de cette filière que l'on observe la hausse de GES parmi les plus rapides dans le secteur des transports<sup>32</sup>.**

Depuis 1990, ses émissions ont augmenté de près de 194 %<sup>33</sup>. Les véhicules lourds constituent les plus importants contributeurs au bilan carbone du secteur.

Pour encourager la transition énergétique de nos chaînes logistiques tout en maintenant leur compétitivité, **le CPQ a mis sur pied un Groupe de travail sur les chaînes logistiques de transport des marchandises** qui, en 2017, a formulé un ensemble de recommandations destinées à tous les paliers de gouvernement et à diverses entreprises de la filière (transporteurs, expéditeurs, manufacturiers et investisseurs)<sup>34</sup>.

**Plusieurs de ces recommandations se retrouvent aussi, en totalité ou en partie, dans le plan d'action 2018-2023 de la PMD**, comme la bonification de programmes de réduction des GES dans le transport de marchandises ainsi que le développement de l'intermodalité et la localisation stratégique de pôles logistiques.

Les mesures liées au transport et à l'aménagement du territoire doivent cependant reconnaître les différentes réalités et les différents besoins de chacune des régions, en zones urbaines ou non urbaines.

### RECOMMANDATIONS DU CPQ

**INVESTIR** dans la modernisation des infrastructures de transport des marchandises pour renforcer l'efficacité, l'interopérabilité et l'intermodalité des pôles logistiques et ainsi consolider le positionnement du Québec comme carrefour du commerce international.

**RÉÉQUILIBRER** le financement au bénéfice des transports collectifs et revoir le partage des coûts d'exploitation et d'immobilisations du transport collectif entre les différents paliers de gouvernement.

**PRÉVOIR** des incitatifs pour densifier l'aménagement du territoire et faciliter son développement durable.

**CERNER** les projets porteurs en transport régional, collectif, aérien et ferroviaire pour la vitalité économique des villes de petite et moyenne taille ainsi que pour le renforcement des axes d'échanges interrégionaux.

**CONSIDÉRER** différentes formes d'écofiscalité et des modèles de financement innovant (p. ex. le principe de la captation de la plus-value foncière) pour appuyer la mise en œuvre de la PMD.

# L'économie circulaire

» La Coop Agri-Energie Warwick une coopérative agricole dédiée à la production d'énergie renouvelable qui réunit une dizaine de producteurs agricoles de la région qui produisent du gaz naturel renouvelable (GNR) à partir de lisiers et de fumiers de bovins laitiers mélangés à des matières organiques résiduelles d'entreprises environnantes. >>>>

**L'économie circulaire constitue une véritable voie d'avenir pour accélérer notre transition vers une économie plus verte.**

Les attentes des consommateurs en matière de biens et services durables, conjuguées aux efforts de tous les gouvernements visant à réduire notre empreinte environnementale, exigent que nous revoyions nos modèles d'affaires.

Mais l'économie circulaire ne découle pas que d'un impératif environnemental. Elle peut permettre aux entreprises de réaliser de réels gains de productivité, d'efficacité et de rentabilité.

Une étude effectuée pour le compte de la Commission européenne indique qu'une réduction de 1 % de la consommation de ressources provenant d'une utilisation plus efficace de ces dernières pourrait générer des retombées économiques de plusieurs milliards d'euros <sup>36</sup>.

On peut également anticiper des retombées économiques importantes pour le Québec.

## Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

Selon le Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire, celui-ci est un **« système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités »<sup>35</sup>.**

Cette définition est aujourd'hui reprise par plusieurs organisations au Québec, dont RECYC-QUÉBEC.

## 2.4 L'économie circulaire

» **Complexe des Serres Tundra** chauffé en partie avec les rejets thermiques de l'usine Résolu et le CO<sub>2</sub> généré par la combustion du gaz naturel est injecté dans les serres pour dynamiser la photosynthèse et optimiser la production. »»»»

### Pour encourager le déploiement de l'économie circulaire, le CPQ produit plusieurs publications et documents de réflexion en totalité ou en partie sur le sujet.

Il convient de noter à cet égard, un rapport produit en 2018 avec le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec et Éco Entreprises Québec<sup>37</sup> visant entre autres à identifier des secteurs économiques québécois à fort potentiel de circularité ainsi que quelques stratégies prometteuses à développer (l'économie de fonctionnalité, l'économie collaborative, le reconditionnement et le réusinage, la symbiose industrielle et le recyclage).

Au-delà de ce qui est mentionné dans le rapport, le CPQ s'intéresse aussi à d'autres formes, stratégies, produits ou services d'économie circulaire, comme le gaz naturel renouvelable.

Depuis la publication de ces documents, des réflexions importantes sur le sujet ont été réalisées. En 2021, le premier *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie au Québec*<sup>38</sup>, commandé par RECYC-QUÉBEC, a été dévoilé. Ce dernier contient des informations que peuvent utiliser les entreprises pour revoir leur modèle d'affaires, dont les défis à relever, les éléments clés de l'économie circulaire, ou encore un ensemble de stratégies additionnelles.

#### RECOMMANDATIONS DU CPQ

**ENCOURAGER** l'adoption d'une réglementation intelligente pour favoriser le recours à l'économie circulaire dans la perspective de dynamiser l'entrepreneuriat et l'investissement.

**DÉVELOPPER** des programmes d'aide, des incitatifs et une fiscalité appropriée afin de stimuler davantage d'investissements en économie circulaire.

**LANCER** une vaste campagne d'information et de sensibilisation des entreprises et du grand public aux avantages de l'économie circulaire.

# La transition juste

Le dialogue social est à la base même de la philosophie et du fonctionnement du CPQ. Depuis plus de 50 ans, l'organisation a pour mission de favoriser des échanges constructifs entre les employeurs, les syndicats, les gouvernements et toutes les parties prenantes de la société.

**C'est cette même logique qui doit guider les efforts de transition juste vers une économie plus verte.**

À cet effet, le CPQ participe activement aux réflexions menées au Québec sur la transition juste, avec un ensemble de partenaires économiques, sociaux et environnementaux. Pour le CPQ et ses membres, assurer une transition juste pour les travailleurs et les entreprises doit reposer, entre autres, sur :

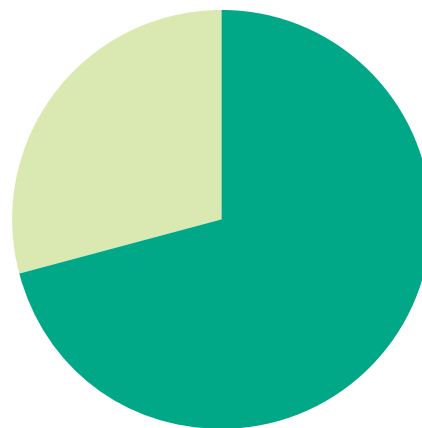
- » **la promotion de la formation** et des emplois verts<sup>41</sup>;
- » **une analyse des impacts** de la transition écologique sur les entreprises et la main-d'œuvre<sup>42</sup>;
- » **le développement** d'un dialogue social constant;
- » **l'accompagnement** des travailleurs, des entreprises et de leurs communautés dans la transition vers une économie sobre en carbone et résiliente<sup>43, 44</sup>.

## Le concept de transition juste

Le concept de transition juste a fait son apparition au cours des dernières décennies. Il a cependant pris une importance significative dans les réflexions sur la transition écologique sous l'impulsion de grandes organisations internationales, dont l'Organisation internationale du travail (OIT)<sup>39</sup>.

De manière générale, la transition juste a pour objectif de sécuriser le mode de vie des individus et des communautés potentiellement affectés par la mise en œuvre d'une transition énergétique et écologique en plus de rendre les sociétés plus inclusives, d'assurer la création et l'accès au travail décent vert, et de réduire les inégalités socioéconomiques<sup>40</sup>.

Le 9 décembre 2021, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion<sup>45</sup> visant entre autres à rappeler la démarche entreprise par la Commission des partenaires du marché du travail pour cerner les compétences nécessaires à la réalisation du *Plan pour une économie verte 2030*; à rappeler la motion adoptée le 6 octobre 2021 demandant au gouvernement de mettre sur pied un groupe de travail interministériel et paritaire entre travailleurs et employeurs sur la transition juste; et à demander au gouvernement de produire une étude prospective des impacts des changements climatiques sur l'emploi et d'identifier des sources de financement pour la transition juste.



**71 %**  
*des Québécois affirment  
que plus une entreprise  
a de fortes valeurs  
environnementales,  
plus ils ont envie de  
travailler pour elle.*

## RECOMMANDATIONS DU CPQ

**ACCOMPAGNER** les entreprises et les travailleurs dans la transition juste vers une économie sobre en carbone et résiliente, notamment en :

- déployant des programmes adéquats de soutien du revenu, d'éducation, de renforcement des compétences, de réemploi et de mobilité destinés aux travailleurs;
- favorisant la concertation dans les entreprises et la création de pôles de concertation régionaux et sectoriels dédiés à la transition énergétique et écologique.

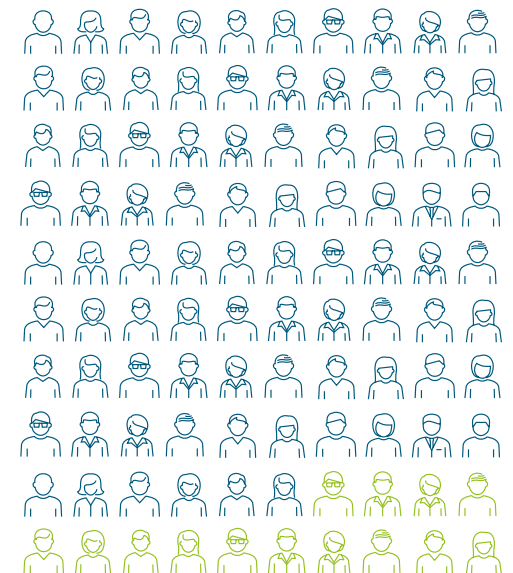
# Le CPQ en action

Le dialogue social constitue le moteur de l'action du CPQ. Son engagement environnemental s'est donc naturellement appuyé sur des prises de position propres au CPQ ainsi que sur plusieurs collaborations fructueuses, le tout permettant l'évolution du discours public au Québec et l'élaboration de plusieurs politiques publiques encourageant la nécessaire transition écologique de notre économie.

**Nous sommes ainsi très fiers d'avoir contribué à la grande dépolarisation de l'enjeu environnemental au Québec en maintenant ce dialogue permanent et respectueux ayant permis aux différentes parties prenantes de se comprendre, d'harmoniser leurs attentes et de se montrer fréquemment solidaires les unes des autres.**

## 86 %

*des Québécois aimeraient voir davantage les entreprises, les groupes sociaux et environnementaux et les gouvernements travailler ensemble pour développer des solutions aux problèmes d'environnement et de changements climatiques*



## Comité de suivi sur la Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec (PMD)

Après le dévoilement de la PMD en avril 2018, le comité consultatif auquel siégeait le CPQ s'est transformé en comité de suivi. Ainsi, depuis ce moment, et en collaboration avec un ensemble d'acteurs de l'industrie des transports ainsi que des milieux municipal, environnemental et universitaire, le CPQ a le mandat :

- de transmettre les besoins prioritaires de l'industrie et de la société au gouvernement du Québec;
- de contribuer au succès et au suivi de la PMD;
- d'assurer une veille sur les innovations en matière de mobilité et de transport;
- d'organiser avec le ministère des Transports du Québec le Forum annuel de la PMD<sup>48</sup>.

## Groupe de travail sur l'électrification dans le cadre de la production du Plan d'électrification et de changements climatiques

Le CPQ a participé au groupe de travail mandaté pour conseiller le gouvernement du Québec sur les politiques en électrification à inclure dans son *Plan d'électrification et de changements climatiques*, aujourd'hui connu comme le *Plan pour une économie verte 2030*. Les recommandations du groupe de travail<sup>47</sup> — auquel ont collaboré 22 représentants d'organismes à vocation économique, sociale et environnementale — ont spécifiquement visé les secteurs des transports, du bâtiment et de l'industrie.

## Alliance ARIANE

Sans en faire formellement partie, le CPQ a été un partenaire important de l'Alliance ARIANE, qui fait la promotion d'une politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. En 2018, lors du *Forum Savoir où on s'en va*, Yves-Thomas Dorval, alors président et chef de la direction de l'organisation, y a assuré la co-présidence. Le Forum a réuni plus de 100 professionnels experts ainsi que des représentants de la société civile — issus du milieu municipal, des affaires, de l'environnement, de la santé publique et de l'agriculture — afin d'identifier les actions à prendre pour que le Québec se dote d'une vision commune et cohérente en aménagement du territoire. Plusieurs décideurs publics y ont aussi participé.

## L'Alliance SWITCH, pour une économie verte<sup>52</sup>

Le CPQ a débuté une forte collaboration en 2014 avec l'Alliance SWITCH, première grande coalition rassemblant le milieu des affaires et les groupes environnementaux afin de promouvoir une économie verte au Québec. En huit ans, l'Alliance SWITCH a produit une dizaine de mémoires, plans d'action et analyses, a organisé deux événements majeurs sur l'économie verte au Québec — les Ateliers de l'économie verte : Rendez-vous des décideurs en 2014 (auxquels ont participé 80 organisations) et la Table canadienne sur l'économie verte en 2015 (réunissant 200 décideurs publics, personnes d'affaires et environnementalistes de partout au Canada) —, a participé à maintes consultations publiques et siège au comité de suivi de la mise en œuvre de la PMD. Les thèmes couverts par l'alliance incluent l'écofiscalité, la mobilité durable, les marchés publics, les emplois verts, l'innovation sociale et l'énergie.

## Le CPQ siège sur plusieurs instances de concertation liées à la transition écologique et à l'accèsion d'une économie verte.

Il en est souvent un des principaux initiateurs ou fait partie des membres les plus actifs. En voici quelques uns.

## Table des parties prenantes de Transition énergétique Québec

Le CPQ a directement contribué aux travaux de la Table des parties prenantes mise sur pied en 2017 par Transition énergétique Québec (TEQ)<sup>49</sup>, mandatée pour se prononcer sur le premier plan directeur en transition, efficacité et innovation énergétiques du Québec. Ce plan a été dévoilé en juin 2018<sup>50</sup>.

## G15+<sup>46</sup>

En avril 2020, au plein cœur de la pandémie de COVID-19, 15 leaders économiques, syndicaux, sociaux et environnementaux, dont le CPQ, se sont mobilisés pour appuyer les efforts de relance de l'économie québécoise, tout en contribuant à la rendre plus solidaire, prospère et verte. Depuis son lancement, le collectif a produit plusieurs documents de réflexion, a organisé deux événements majeurs — le Grand panel sur les collectivités prospères, inclusives et résilientes ainsi que le Forum « Le Québec que nous voulons » — et a rencontré plusieurs dizaines de décideurs publics à toutes les échelles de gouvernance. Plus récemment, le G15+ a développé une série d'indicateurs qui permettent d'évaluer le niveau de développement et de bien-être au Québec, allant au-delà de la simple analyse du PIB. Ces actions ont entraîné des mobilisations d'acteurs appelant à un développement économique durable dans plusieurs régions et municipalités du Québec.

## Le Groupe de travail sur l'économie verte et l'économie sociale

Le Groupe de travail sur l'économie verte et l'économie sociale a été fondé en 2016 par des acteurs de différents milieux ayant l'ambition d'établir des ponts entre les causes environnementales et sociales. Le Groupe de travail s'est principalement organisé autour de deux chantiers\* qui ont mené à la production d'analyses et de recommandations dont la portée se fait encore ressentir à ce jour :

- Chantier sur la contribution des marchés publics au développement économique durable et solidaire;
- Chantier sur l'impact de la transition énergétique sur les entreprises et la main-d'œuvre québécoise (spécifiquement dans les secteurs des transports, du bâtiment et de l'énergie)<sup>51</sup>.

\* Le CPQ a participé activement aux travaux de ces deux chantiers, aux côtés du Mouvement Desjardins, de la Caisse d'économie solidaire, de Fondation, de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), du Chantier de l'économie sociale, d'Écotech Québec, du Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD), de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie HEC Montréal, d'Équiterre, du RNCREQ, de la Fondation David Suzuki, du comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), du comité sectoriel de main-d'œuvre de la chimie, pétrochimie, raffinage et gaz du Québec (CoeffScience) et de COPTICOM.

A man with a beard, wearing a VR headset, is reaching out to touch a green tomato on a vine. The background is a lush green garden with many more tomatoes and leaves. The image has a teal overlay.

# Conclusion

Pour le CPQ, prospérité et durabilité sont dorénavant indissociables. Un développement qui fait fi des impératifs environnementaux n'est plus concevable, autant que l'impossibilité d'associer la protection de l'environnement à la création de richesse économique.

Le CPQ incarne cette vision renouvelée de l'économie depuis 2014, lorsqu'il s'est ouvert à nombre de partenariats qui unissent intérêts économiques, justice sociale et responsabilité environnementale. De l'Alliance SWITCH au collectif G15+, ces partenariats s'inscrivent parfaitement dans la philosophie du CPQ reposant sur le dialogue social. Dans les prochaines années, le CPQ poursuivra ces collaborations, bénéfiques pour l'organisation et toute la société dans son ensemble dans le contexte de la transition écologique.

Par ses diverses interventions — notamment dans le champ de l'écofiscalité, de l'approvisionnement public, du transport et de l'aménagement du territoire, de l'économie circulaire et de la transition juste —, le CPQ contribue aujourd'hui à bâtir une nouvelle économie plus prospère et plus verte.

**Une économie  
qui sera source  
d'innovation,  
de compétitivité  
et de rentabilité  
pour nos entreprises.**

### L'écofiscalité et l'incitation à la réduction de l'empreinte carbone

**ÉLARGIR** la portée du SPEDE (marché du carbone) à d'autres juridictions et d'autres catégories d'entreprises.

**ÉTABLIR** des règles de fonctionnement du marché du carbone favorables à la compétitivité des entreprises et à la réduction des fuites de carbone et de capitaux vers d'autres pays et régions.

**INTÉGRER** l'écofiscalité au modèle fiscal québécois, tout en s'assurant de maintenir la compétitivité des entreprises et la capacité de payer des particuliers, notamment en :

- approfondissant notre connaissance des impacts et possibilités de l'écofiscalité dans le contexte du Québec ;
- misant sur une approche positive et incitative, en compensant de nouvelles taxes environnementales éventuelles par la réduction d'autres prélèvements.

### Des appels d'offres publics qui favorisent des objectifs environnementaux

**INTÉGRER** et valoriser des critères de performance environnementale dans les processus d'appels d'offres publics et dans le calcul du coût total de possession.

**ENCOURAGER** le gouvernement à agir comme « premier acheteur » des innovations québécoises, en particulier dans les domaines de l'environnement.

### Le transport et l'aménagement du territoire

**INVESTIR** dans la modernisation des infrastructures de transport des marchandises pour renforcer l'efficacité, l'interopérabilité et l'intermodalité des pôles logistiques et ainsi consolider le positionnement du Québec comme carrefour du commerce international.

**RÉÉQUILIBRER** le financement au bénéfice des transports collectifs et revoir le partage des coûts d'exploitation et d'immobilisations du transport collectif entre les différents paliers de gouvernement.

**PRÉVOIR** des incitatifs pour densifier l'aménagement du territoire et faciliter son développement durable.

**CERNER** les projets porteurs en transport régional, collectif, aérien et ferroviaire pour la vitalité économique des villes de petite et moyenne taille ainsi que pour le renforcement des axes d'échanges interrégionaux.

**CONSIDÉRER** différentes formes d'écofiscalité et des modèles de financement innovant (p. ex. le principe de la captation de la plus-value foncière) pour appuyer la mise en oeuvre de la PMD.

### L'économie circulaire

**ENCOURAGER** l'adoption d'une réglementation intelligente pour favoriser le recours à l'économie circulaire dans la perspective de dynamiser l'entrepreneuriat et l'investissement.

**DÉVELOPPER** des programmes d'aide, des incitatifs et une fiscalité appropriée afin de stimuler davantage d'investissements en économie circulaire.

**LANCER** une vaste campagne d'information et de sensibilisation des entreprises et du grand public aux avantages de l'économie circulaire.

### La transition juste

**ACCOMPAGNER** les entreprises et les travailleurs dans la transition juste vers une économie sobre en carbone et résiliente, notamment en :

- déployant des programmes adéquats de soutien du revenu, d'éducation, de renforcement des compétences, de réemploi et de mobilité destinés aux travailleurs ;
- favorisant la concertation dans les entreprises et la création de pôles de concertation régionaux et sectoriels dédiés à la transition énergétique et écologique.

# Bibliographie

Alliance SWITCH (2014). Économie verte : gens d'affaires et environnementalistes font consensus pour faire avancer le Québec (communiqué). <https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/2014-02-25-commniqu-clture-atelier-final.pdf>

Alliance SWITCH (2015). *Mémoire sur la révision de la Stratégie de développement durable du gouvernement du Québec : un plan d'action pour des marchés publics performants et responsables*. [https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/plan-daction-marchs-publics\\_switch\\_janvier-2015.pdf](https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/plan-daction-marchs-publics_switch_janvier-2015.pdf)

Assemblée nationale du Québec (2021). Journal des débats de l'Assemblée nationale : le jeudi 9 décembre 2021 - vol. 46, n° 22. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-2/journal-debats/20211209/314963.html#\\_Toc90474508](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-2/journal-debats/20211209/314963.html#_Toc90474508)

Bergeron, Patrice (2021). « Appels d'offres : le gouvernement songe à imposer des critères écologiques ». *La Presse*, 30 mars 2021. <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-03-30/appels-d-offres/le-gouvernement-songe-a-imposer-des-criteres-ecologiques.php>

Bergevin, C.; Delagrangé, S.; Dupras, J.; Gélinas, N.; Kermagoret, C.; Lévesque, A.; Wood, S. (2021). *Évaluation et évolution des services écosystémiques dans la région de Québec*. <https://www.ouranos.ca/wp-content/uploads/RapportWood2021.pdf>

Chaire de gestion du secteur de l'énergie — HEC Montréal (2020). *L'écofiscalité au Québec : quelles options pour accélérer la transition énergétique et la décarbonisation de l'économie ?* [https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2020/06/RAPPORT\\_Ecofiscalite%CC%81\\_web.pdf](https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2020/06/RAPPORT_Ecofiscalite%CC%81_web.pdf)

Circle Economy (2021). *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie : Québec*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-indice-circularite-fr.pdf>

Conseil du patronat du Québec (2021). *Feuille de route pour une relance économique résiliente et durable 2021-2022*. [https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille\\_de\\_route\\_pour\\_une\\_relance\\_resiliente\\_et\\_durable\\_2021\\_2022.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille_de_route_pour_une_relance_resiliente_et_durable_2021_2022.pdf)

Conseil du patronat du Québec (2017). *La contribution du transport des marchandises à la prospérité du Québec : propositions pour assurer la transition énergétique et la compétitivité des chaînes logistiques*. <https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/etude4prosperite130317.pdf>

Conseil du patronat du Québec (2017). *Mémoire du CPQ concernant la Politique de mobilité durable du Québec*. <https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/lettre2017-08-10.pdf>

Conseil du patronat du Québec (2020). *Mémoire du CPQ : projet de loi 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*. [https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2020-10-22\\_memoire\\_pl66.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2020-10-22_memoire_pl66.pdf)

Conseil du patronat du Québec, Conseil Patronal de l'Environnement du Québec, Éco Entreprises Québec (2018). *Économie circulaire au Québec : opportunités et impacts*. <https://www.cpq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/economie-circulaire-au-quebec.pdf>

Gouvernement du Québec (2018). *Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023*. [https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/plan-directeur/TEQ\\_PlanDirecteur\\_web.pdf](https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/plan-directeur/TEQ_PlanDirecteur_web.pdf)

Gouvernement du Québec (2020). *Plan pour une économie verte 2030*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf?1605549736>

Gouvernement du Québec (2018). *Transporter Québec vers la modernité : politique de mobilité durable — 2030*. [https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role\\_ministere/DocumentsPMD/politique-mobilite-durable.pdf](https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/politique-mobilite-durable.pdf)

Gouvernement du Québec (2018). *Transporter Québec vers la modernité : politique de mobilité durable — 2030. Plan d'action 2018-2023*. [https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role\\_ministere/DocumentsPMD/PMD-plan-action.pdf](https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/PMD-plan-action.pdf)

Gouvernement du Québec (2021). *Projet de loi 67 (2021, chapitre 7) – Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2021C7F.PDF>

Groupe de travail sur l'économie verte et économie sociale/Groupe de travail sur la main-d'œuvre (2018). *La transition énergétique et la main-d'œuvre québécoise : promouvoir des transformations durables sur le plan écologique et social dans les secteurs du transport, du bâtiment et de l'énergie*. [https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2018\\_document\\_main-oeuvre-et-transition-energetique.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2018_document_main-oeuvre-et-transition-energetique.pdf)

Groupe de travail sur l'électrification (2020). *Rapport final. Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC)*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/rapports-consultation/pecc-electrification-rapport-final.pdf?1606151606#:~:text=Dans%20le%20cadre%20de%20l,%20%C3%A9lectrification%20de%20l%27%C3%A9conomie.&text=Le%20Qu%C3%A9bec%20a%20tout%20%C3%A0,%20%C3%A9lectrification%20intelligente%20de%20son%20%C3%A9conomie>

G15+ (2020). *Contribution aux initiatives de relance du gouvernement du Québec*. [https://www.g15plus.quebec/wp-content/uploads/2020/09/G15\\_Me%CC%81moire\\_V2.pdf](https://www.g15plus.quebec/wp-content/uploads/2020/09/G15_Me%CC%81moire_V2.pdf)

Habitat (2021). *Protéger les milieux naturels restants de la CMM et restaurer par le reboisement*. <https://www.habitat-nature.com/rapport-conservationcmm>

Institut Montaigne (2016). *Économie circulaire, réconcilier croissance et environnement*, p. 30. <https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/rapport-economie-circulaire.pdf>

Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (2021). *Autocars et autobus urbains*. [https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/transport-terrestre/autocars-et-autobus-urbains/?no\\_cache=1](https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/transport-terrestre/autocars-et-autobus-urbains/?no_cache=1)

Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (2021). *Transport terrestre*. <https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/transport-terrestre/>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2021). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990*. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (2021). *Revenus des ventes aux enchères versés au Fonds d'électrification et de changements climatiques*. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/revenus.htm>

Organisation internationale du travail (2015). *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_432864.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf)

RECYC-QUÉBEC (2021). *L'économie circulaire, une priorité*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/economie-circulaire/>

Secrétariat du Conseil du trésor du Québec (2021). *Rapport annuel de gestion 2020-2021*. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/rag\\_2021.pdf?1601488485](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/rag_2021.pdf?1601488485)

UNEP (2008). *Green jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world*. [http://socialeconomyhub.ca/sites/socialeconomyhub.ca/files/UNEP-Green-Jobs-Report\\_0.pdf](http://socialeconomyhub.ca/sites/socialeconomyhub.ca/files/UNEP-Green-Jobs-Report_0.pdf)

Ville de Montréal (2020). *Faire affaire avec la Ville de Montréal*. [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt\\_vdm\\_fr/media/documents/faire\\_affaire\\_avec\\_la\\_ville.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/faire_affaire_avec_la_ville.pdf)

- 1 Dans un sondage réalisé en décembre dernier par Léger, pour le compte du CPQ, 48 % des Québécois affirmaient que « nous devons maintenant poser des gestes radicaux pour sauver la nature et lutter contre le réchauffement climatique » tandis que 39 % affirmaient que « nous pouvons faire plus pour sauver la nature et lutter contre le réchauffement climatique ». Ces données confirment le haut niveau de conscientisation et de mobilisation des Québécois par rapport aux enjeux environnementaux, un niveau très élevé depuis une quinzaine d'années.
- 2 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2021). Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990, p. 34. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf>
- 3 Nous n'avons pas les chiffres du PIB industriel depuis 1990, toutefois, depuis 1997, le PIB des industries productrices de biens a augmenté de 28% entre 1997 et 2019.
- 4 SWITCH, l'Alliance pour une économie verte. <https://allianceswitch.ca>
- 5 G15+ Pour une relance solidaire, prospère et verte au Québec. <https://www.g15plus.quebec>
- 6 CPQ (2021). Feuille de route pour une relance économique résiliente et durable 2021-2022. [https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille\\_de\\_route\\_pour\\_une\\_relance\\_resiliente\\_et\\_durable\\_2021\\_2022.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille_de_route_pour_une_relance_resiliente_et_durable_2021_2022.pdf)
- 7 Chaire de gestion du secteur de l'énergie – HEC Montréal (2020). L'écofiscalité au Québec : quelles options pour accélérer la transition énergétique et la décarbonisation de l'économie ? [https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2020/06/RAPPORT\\_Ecofiscalite%CC%81\\_web.pdf](https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2020/06/RAPPORT_Ecofiscalite%CC%81_web.pdf)
- 8 En date de décembre 2021, 5 661 704 420,91 \$ avaient été versés dans le FECC. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (2021). Revenus des ventes aux enchères versés au Fonds d'électrification et de changements climatiques. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/revenus.htm>
- 9 Gouvernement du Québec (2020). Plan pour une économie verte 2030, p. 102. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf?1605549736>
- 10 Secrétariat du Conseil du trésor du Québec (2021). Rapport annuel de gestion 2020-2021, p. 14. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/rag\\_2021.pdf?1601488485](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/rag_2021.pdf?1601488485)
- 11 Ville de Montréal (2020). Faire affaire avec la Ville de Montréal, p. 5. [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt\\_vdm\\_fr/media/documents/faire\\_affaire\\_avec\\_la\\_ville.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/faire_affaire_avec_la_ville.pdf)
- 12 Notamment : Conseil du patronat du Québec (2020). Mémoire du CPQ : projet de loi 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, pp. 6-7. [https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2020-10-22\\_memoire\\_pl66.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2020-10-22_memoire_pl66.pdf)
- 13 Alliance SWITCH (2015). Mémoire sur la révision de la Stratégie de développement durable du gouvernement du Québec : un plan d'action pour des marchés publics performants et responsables. [https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/plan-daction-marches-publics\\_switch\\_janvier-2015.pdf](https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/plan-daction-marches-publics_switch_janvier-2015.pdf)
- 14 Une quinzaine d'organisations de divers milieux ont participé aux travaux du Groupe de travail sur l'économie verte et l'économie sociale, dont le mandat a été de créer des ponts entre les impératifs de la transition écologique et les besoins sociaux au Québec. Certains membres du groupe de travail, dont le CPQ, ont produit un document de recommandations sur la contribution des marchés publics au développement d'une économie durable et solidaire (2016).
- 15 Le G15+ est un collectif d'organisations économiques, financières, sociales, syndicales, académiques et environnementales appelant au développement d'une économie prospère, solidaire et verte au Québec. G15+ (2020). Contribution aux initiatives de relance du gouvernement du Québec, p. 13. [https://www.g15plus.quebec/wp-content/uploads/2020/09/G15\\_Me%CC%81moire\\_V2.pdf](https://www.g15plus.quebec/wp-content/uploads/2020/09/G15_Me%CC%81moire_V2.pdf)
- 16 Conseil du patronat du Québec (2021). Feuille de route pour une relance économique résiliente et durable 2021-2022, p. 27. [https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille\\_de\\_route\\_pour\\_une\\_relance\\_resiliente\\_et\\_durable\\_2021\\_2022.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille_de_route_pour_une_relance_resiliente_et_durable_2021_2022.pdf)
- 17 Conseil du patronat du Québec (2020). Mémoire du CPQ : projet de loi 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, p. 7. [https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2020-10-22\\_memoire\\_pl66.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2020-10-22_memoire_pl66.pdf)
- 18 Gouvernement du Québec (2021). Projet de loi 67 (2021, chapitre 7) – Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2021C7F.PDF>
- 19 Bergeron, Patrice (2021). « Appels d'offres : le gouvernement songe à imposer des critères écologiques ». La Presse, 30 mars 2021. <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-03-30/appels-d-offres/le-gouvernement-songe-a-imposer-des-criteres-ecologiques.php>
- 20 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2021). Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990, p. 26. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf>
- 21 Ibid., p. 29.
- 22 Ibid., p. 28.
- 23 Bergevin, C.; Delagrangé, S.; Dupras, J.; Gélinas, N.; Kermagoret, C.; Lévesque, A.; Wood, S. (2021). Évaluation et évolution des services écosystémiques dans la région de Québec. <https://www.ouranos.ca/wp-content/uploads/RapportWood2021.pdf>
- 24 Habitat (2021). Protéger les milieux naturels restants de la CMM et restaurer par le reboisement. <https://www.habitat-nature.com/rapport-conservationcmm>
- 25 Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (2021). Autocars et autobus urbains. [https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/transport-terrestre/autocars-et-autobus-urbains/?no\\_cache=1](https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/transport-terrestre/autocars-et-autobus-urbains/?no_cache=1)
- 26 Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (2021). Transport terrestre. <https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/transport-terrestre/>
- 27 Conseil du patronat du Québec (2017). Mémoire du CPQ concernant la Politique de mobilité durable du Québec. <https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/lettre2017-08-10.pdf>
- 28 Gouvernement du Québec (2018). Transporter Québec vers la modernité : politique de mobilité durable – 2030. [https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role\\_ministere/DocumentsPMD/politique-mobilite-durable.pdf](https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/politique-mobilite-durable.pdf)
- 29 Gouvernement du Québec (2018). Transporter Québec vers la modernité : politique de mobilité durable – 2030. Plan d'action 2018-2023. [https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role\\_ministere/DocumentsPMD/PMD-plan-action.pdf](https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/PMD-plan-action.pdf)
- 30 Conseil du patronat du Québec (2019). Commentaires du CPQ : chantier sur le financement de la mobilité – Politique de mobilité durable 2030. <https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/commentaires2019-10-28.pdf>
- 31 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2021). Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990, p. 29. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf>

- 32 La hausse la plus rapide a en fait été observée au niveau des « autres modes de transport » routier qui n'incluent pas les automobiles et camions légers (c.-à-d. les motocyclettes, les véhicules au propane et au gaz naturel, etc.). Mais leur part dans les émissions totales du secteur des transports est minime : 0,2 % comparativement à 36,5 % pour les véhicules lourds. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2021). Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990, p. 29.  
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf>
- 33 Idem.
- 34 Conseil du patronat du Québec (2017). La contribution du transport des marchandises à la prospérité du Québec : propositions pour assurer la transition énergétique et la compétitivité des chaînes logistiques. Étude sur la prospérité no 4.  
<https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/etude4prosperte130317.pdf>
- 35 Conseil du patronat du Québec, Conseil Patronal de l'Environnement du Québec, Éco Entreprises Québec (2018). Économie circulaire au Québec : opportunités et impacts.  
<https://www.cpq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/economie-circulaire-au-quebec.pdf>
- 36 Institut Montaigne (2016). Économie circulaire, réconcilier croissance et environnement, p. 30.  
<https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/rapport-economie-circulaire.pdf>
- 37 Conseil du patronat du Québec, Conseil Patronal de l'Environnement du Québec, Éco Entreprises Québec (2018). Économie circulaire au Québec : opportunités et impacts.  
<https://www.cpq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/economie-circulaire-au-quebec.pdf>
- 38 Circle Economy (2021). Rapport sur l'indice de circularité de l'économie : Québec.  
<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-indice-circularite-fr.pdf>
- 39 Organisation internationale du travail (2015). Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.  
[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_432864.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf)
- 40 Organisation internationale du travail (2015). Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous, p. 4.  
[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_432864.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf)
- 41 Alliance SWITCH (2014). Économie verte : gens d'affaires et environnementalistes font consensus pour faire avancer le Québec (communiqué).  
<https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/2014-02-25-commniqu-clture-atelier-final.pdf>
- 42 Groupe de travail sur l'économie verte et économie sociale/Groupe de travail sur la main-d'œuvre (2018). La transition énergétique et la main-d'œuvre québécoise : promouvoir des transformations durables sur le plan écologique et social dans les secteurs du transport, du bâtiment et de l'énergie.  
[https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2018\\_document\\_main-oeuvre-et-transition-energetique.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2018_document_main-oeuvre-et-transition-energetique.pdf)
- 43 G15+ (2020). Contribution aux initiatives de relance du gouvernement du Québec, p. 13.  
[https://www.g15plus.quebec/wp-content/uploads/2020/09/G15\\_Me%CC%81moire\\_V2.pdf](https://www.g15plus.quebec/wp-content/uploads/2020/09/G15_Me%CC%81moire_V2.pdf)
- 44 Conseil du patronat du Québec (2021). Feuille de route pour une relance économique résiliente et durable 2021-2022, p. 29.  
[https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille\\_de\\_route\\_pour\\_une\\_relance\\_resiliente\\_et\\_durable\\_2021\\_2022.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille_de_route_pour_une_relance_resiliente_et_durable_2021_2022.pdf)
- 45 Assemblée nationale du Québec (2021). Journal des débats de l'Assemblée nationale : le jeudi 9 décembre 2021, vol. 46, no 22.  
[http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-2/journal-debats/20211209/314963.html#\\_Toc90474508](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-2/journal-debats/20211209/314963.html#_Toc90474508)
- 46 Le G15+ rassemble aujourd'hui le CPQ, la Fédération des chambres de commerce du Québec, l'Ordre des urbanistes du Québec, Propulsion Québec, Écotech Québec, l'Institut du Québec, Fondation, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), le Chantier de l'économie sociale, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO), l'Association des Groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), Vivre en Ville, la Fondation David Suzuki, Équiterre, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et COPTICOM.
- 47 Groupe de travail sur l'électrification (2020). Rapport final. Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC).  
<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/rapports-consultation/pecc-electrification-rapport-final.pdf>
- 48 Tous les ans, un Forum est organisé afin que le gouvernement puisse rendre des comptes publics sur l'avancée de la mise en œuvre de la PMD et consulter des acteurs de la société sur les actions à prendre dans les prochains mois.
- 49 Les responsabilités de TEQ, qui était une société d'État, ont depuis été transférées vers le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Québec.
- 50 Gouvernement du Québec (2018). Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023.  
[https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/plan-directeur/TEQ\\_PlanDirecteur\\_web.pdf](https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/plan-directeur/TEQ_PlanDirecteur_web.pdf)
- 51 Groupe de travail sur l'économie verte et économie sociale/Groupe de travail sur la main-d'œuvre (2018). La transition énergétique et la main-d'œuvre québécoise : promouvoir des transformations durables sur le plan écologique et social dans les secteurs du transport, du bâtiment et de l'énergie.  
[https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2018\\_document\\_main-oeuvre-et-transition-energetique.pdf](https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/2018_document_main-oeuvre-et-transition-energetique.pdf)
- 52 Créée en 2013, l'Alliance est formée aujourd'hui, en plus du CPQ, d'Équiterre, de Cycle Capital Management, d'Energem, de Fondation, du Mouvement Desjardins, d'Énergir, d'Écotech Québec, de l'Association de l'aluminium du Canada et du RNCREQ